Province du Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Palmarolle

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la grande salle du Centre municipal, au 124, rue Principale à Palmarolle, le mardi 13 octobre 2020, à 19 heures.

Séance tenue sous la présidence de madame la mairesse Louisa Gobeil.

Présences : Absences :

Mmes Aline Bégin
Lyne Vachon
Véronique Aubin

MM Jacques Chabot

Assiste également à l'assemblée, madame Véronique Hince, directrice générale intérimaire et secrétaire-trésorière intérimaire, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

Ouverture de la séance à 19 heures et 08 minutes, et mot de bienvenue de la présidente d'assemblée.

→ LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution nº 20-10-272 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Supprimer ou **reporter** les points suivants :

15.3 À enlever car répétition
15.12 À enlever

Ajouter les points suivants :

11.1 Période d'information : demande d'aller en élection partiel pour combler deux postes de conseiller vacants

L'ordre du jour se lira donc comme suit :

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE;
3. AFFAIRES EN DÉCOULANT;
4. DÉPÔT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS;
5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

   5.1 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES;

   5.2 DEMANDE DE JASMIN CARON

   5.3 CERCLES DES FERMIÈRES, AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ (REPAS)

   5.4 HYDRO QUÉBEC – FIN DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT;

   5.5 INVITATION AU 77^{E} CONGRÈS ANNUEL DE L'AFAT;

   5.6 SERVICES D'ENQUÊTE ET DE SÉCURITÉ;

6. URBANISME;
7. DEMANDES ET AUTORISATIONS;
8. RAPPORT DES DÉPENSES ET REDDITION DES COMPTES À PAYER;
9. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL;
10. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC;
11. PÉRIODE D'INFORMATION;
    11.1. DEMANDE D'ALLER EN ÉLECTION PARTIEL POUR COMBLER DEUX POSTES VACANTS;
12. SÉCURITÉ INCENDIE;
    12.1. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES;
13. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE;
    13.1. ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS ET DE DEUX PONTS;
    13.2. ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT D'UNE PORTION DU RANG 4 & 5 OUEST;
14. HYGIÈNE DU MILIEU;
15. DOSSIERS ADMINISTRATIFS;
    15.1. CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER AU BUREAU MUNICIPALE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE PAR SEMKB INC./ KEVIN BELZIL;
    15.2. DOSSIER PORCHERIE DE M. DAVID VINCENT;
    15.3. PROPOSITION DE PRIX GALARNEAU – SERVITUDE ÉPICERIE MARION
    15.4. SOUMISSION POUR LA RÉFECTION DU COUVRE-PLANCHER AU BUREAU MUNICIPAL;
    15.5. SOUMISSION POUR LA PEINTURE DU BUREAU MUNICIPALE;
    15.6. SOUMISSION PORTES LEVASSEUR;
    15.7. SOUMISSION ALARME LA-SAR POUR UN NOUVEAU SYSTÈME D'ACCÈS PAR CLÉ ÉLECTRONIQUE;
    15.8. MODIFICATION DE LA SUSPENSION DU TAUX D'INTÉRÊT RÉSOLUTION NO 20-03-091;
    15.9. APPEL D'OFFRES POUR L'APPROVISIONNEMENT EN DIÉSEL POUR L'ANNÉE 2021;
    15.10. APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES;
    15.11. RÉOUVERTURE DE L'ARÉNA ROGATIEN-VACHON ET DU STUDIO SANTÉ;
    15.12. SOUMISSION OUTILLAGES POUR LE GARAGE MUNICIPALE;
    15.13. SOUMISSION ZIP LIGNES POUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION;
    15.14. SOUMISSION SIGNOPLUS POUR LES PANNEAUX DE SIGNALISATION;
    15.15. MESURE DÉDIÉE À LA LECTURE;
    15.16. RESPONSABILITÉS ET DOSSIERS DES ÉLUS;
    15.17. SOUTIEN FINANCIER LÉGALISATION DU CANNABIS : AFFICHAGE;
    15.18. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2020-2021, NO DE PROJET M-20-023-08;

16. EMPLOYÉS;

17. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENT;

    17.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 323 : MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 141 CONCERNANT LA ZONE 106;

18. PÉRIODE DE QUESTIONS;

19. SUJETS DIVERS (VARIA);

    19.1. HALLOWEEN;

20. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par la conseillère Véronique Aubin, appuyé par la conseillère Aline Bégin et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour présenté par la directrice générale p. i., secrétaire-trésorière p. i. et secrétaire d'assemblée, Véronique Hince, soit adopté tel que présenté.

→ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Résolution nº 20-10-273 **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020**

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot, appuyé par la conseillère Lyne Vachon et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre présenté par la directrice générale p. i., secrétaire-trésorière p. i. et secrétaire d'assemblée, Véronique Hince, soit accepté avec les modifications suivantes :

Supprimer les points 15.3 et 15.12
Ajouter le point 11.1

→ AFFAIRES EN DÉCOULANT

→ DÉPÔT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS

→ DÉPÔT DE CORRESPONDANCE

5.1. Programme d'aide à la voirie locale, volet entretien des routes locales.
5.2. Demande de Jasmin Caron.
5.3. Cercles des Fermières du Québec, avis de non-responsabilité (repas).
5.4. Hydro Québec – Fin des travaux de prolongement.

→ URBANISME

→ DEMANDES ET AUTORISATIONS

→ RAPPORT ET REDDITION DES COMPTES À PAYER

Résolution nº 20-10-274 **Rapport des dépenses et reddition des comptes à payer au 30 septembre 2020**

ATTENDU que conformément aux dispositions du *Code municipal*, la municipalité de Palmarolle a instauré une politique de gestion contractuelle par la résolution numéro 23-11 le 10 janvier 2011;

ATTENDU que le règlement 264 sur le contrôle et le suivi budgétaire a été adopté le 4 avril 2011;

ATTENDU que la municipalité a choisi d'investir en 2012 dans un logiciel de gestion des commandes, comme outil de gestion permettant d'améliorer le contrôle et le suivi budgétaire;

ATTENDU qu'une procédure administrative d'achat a été instaurée en janvier 2013;

CONSIDÉRANT *que le Code municipal à l'article 204 au premier alinéa, prévoit que le secrétaire-trésorier paie, à même les fonds de la municipalité, toute somme de deniers dus par elle, chaque fois que, par résolution, il est autorisé à le faire par le conseil;*

Le conseil a pris connaissance du rapport des dépenses et de la reddition des comptes à payer ;

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu :

QUE la liste des dépenses, ainsi que la liste des comptes à payer au 30 septembre 2020, présentés par la technicienne-comptable, Kathleen Asselin, soient acceptées telles que présentées, pour un montant total de cent quarante-deux mille cinq cent cinquante-huit et vingt-huit cents (142 558.28 $);

QUE la liste des factures payées, non autorisées par le conseil, présentée par la technicienne-comptable, Kathleen Asselin, soit acceptée telle que présentée, pour un montant total de trente mille sept cent quatre-vingt-treize et cinquante-deux cents (30 793.52 $);

QUE la liste des salaires versés au 30 septembre 2020, présentés par la technicienne-comptable, Kathleen Asselin, soit acceptée telle que présentée, pour un montant total de vingt-trois mille trois cent soixante-dix-neuf et soixante-huit cents (23 379.68 $).

La directrice générale p. i. et secrétaire-trésorière p. i. Véronique Hince, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au fond général pour les dépenses autorisées ci-haut mentionnées.

→ RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil présents font leurs rapports.

→ **PÉRIODE D'INFORMATION**

Résolution nº 20-10-275 **Demande d'aller en élection partiel pour combler deux postes vacants**

ATTENDU que le siège de conseiller municipal nº 2 est vacant depuis le 1er avril 2020 et le siège nº 4 est vacant depuis le 6 juillet 2020;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu et adopté :

QUE les conseillères Lyne Vachon, Véronique Aubin et la mairesse Louisa Gobeil n'autorise pas la demande d'aller en élection partiel pour combler les postes vacants considérant les coûts que cela apporterai et considérant que nous sommes en zone jaune dû à la pandémie COVID-19.

→ **PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

→ **SÉCURITÉ INCENDIE**

Résolution nº 20-10-276 **Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires**

CONSIDÉRANT la pertinence de cette formation pour les trois pompiers volontaires ou à temps partiel dans le cadre de leurs fonctions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Véronique Aubin, appuyé par la conseillère Lyne Vachon et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal **autorise** l'inscription à la formation « *Pompiers volontaires ou à temps partiel* » pour les trois pompiers volontaires.

→ **TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE**

Résolution nº 20-10-277 **Adjudication des soumissions pour le déneigement des trottoirs et du pont 00282**

ATTENDU que la Municipalité est allée en appel d'offres pour le déneigement des trottoirs entre la Caisse Populaire Desjardins et le bureau de Postes Canada sur la rue Principale et pour le pont 00282 du 4e et 5e Rang Ouest;

CONSIDÉRANT que la période fixée pour les travaux de déneigement est du 2 novembre 2020 au 30 avril 2021 et qu'une rencontre avec l'entrepreneur sera planifiée pour la façon de procéder lors des travaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé deux (2) soumissions pour lesdits travaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions pour lesdits travaux;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal statut d'annuler le contrat de la soumission **MP-015-2020** soit celle des travaux de déneigement des trottoirs de la rue Principale à partir du bureau de Postes Canada jusqu'à la Caisse Desjardins, du côté Est et le pont 00282 et qu'un nouvel appel d'offre soit constitué;

Entrepreneur	Soumission	Prix	TPS	TVQ	Total
Aménagement Paysager E. Mercier	MP-015-2020	9689.00 $	484.45 $	966.48 $	11 139.93 $

Entrepreneur	Soumission	Prix	TPS	TVQ	Total
Pro Pieux Fondations Abitibi Témiscamingue	MP-015-2020	4 500.00 $	225.00 $	448.88 $	5173.88 $
	MP-016-2020	2 500.00 $	125.00 $	249.38 $	2874.38 $

Résolution nº 20-10-289 **Adjudication de la soumission pour le déneigement d'une portion de 1 km à l'Ouest du pont 00282**

ATTENDU que la Municipalité est allée en appel d'offres pour le déneigement d'une portion de chemin de 1 km à l'Ouest du pont 00282 des rangs 4 et 5 Ouest ;

CONSIDÉRANT que la période fixée pour les travaux de déneigement est du 2 novembre 2020 au 30 avril 2021 et qu'une rencontre avec l'entrepreneur sera planifiée pour la façon de procéder lors des travaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé une (1) soumission pour lesdits travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal statut d'octroyer le contrat de la soumission **MP-014B-2020** soit celle des travaux de déneigement d'une portion de chemin sur 1 km à l'Ouest du pont 00282 des rangs 4 et 5 Ouest à Jean-François Plourde pour une somme de deux mille cinq cents quatre-vingt-treize dollars et quatre-vingt-quatre cents (2593,84$) taxes incluses, et ce, sans extras additionnels, pour les travaux susmentionnés;

Entrepreneur	Soumission	Prix	TPS	TVQ	Total
JEAN-FRANÇOIS PLOURDE	MP-014B-2020	2256.00 $	112.80 $	225.04 $	2593.84 $

→ HYGIÈNE DU MILIEU

Résolution nº 20-10-278 **Contrat d'entretien ménager au bureau municipal et le centre communautaire par SEMBK Inc./ Keven Belzil**

Il est proposé par la conseillère Véronique Aubin, appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal approuve le contrat de travail de SEMBK Inc. concernant l'entretien ménager au bureau municipal et au centre communautaire.

→ DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Résolution nº 20-10-279 **Mandat à la MRC pour la consultation publique dans le dossier de la porcherie**

ATTENDU que la Municipalité de Palmarolle mandate la MRC Abitibi-Ouest de tenir la consultation publique pour le dépôt de projet de la porcherie TenLap Porc INC 9370-8394 Québec Inc. de Mr. David Vincent situé au 1162, rang 8 et 9 Est à Palmarolle selon l'article de loi 165.4.11.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Aline Bégin, appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal statut de confier à la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (MRCAO), la tenue d'une consultation publique dans le dossier de l'agrandissement de la porcherie Ferme TenLap PORC INC

Résolution nº 20-10-280 **Proposition de prix Galarneau – Raccordement de servitude Épicerie Marion & Fils**

ATTENDU que le raccordement aux servitudes de l'Épicerie Marion & Fils située au 199 rue Principale, Palmarolle, Québec est nécessaire à l'implantation de son commerce;

CONSIDERENT que nos employés des travaux publics de la Municipalité de Palmarolle n'ont ni les compétences ni l'équipement pour faire ce genre de travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE la municipalité de Palmarolle autorise la proposition de prix de l'entreprise Galarneau pour le raccordement de servitude de l'Épicerie Marion & Fils.

Résolution nº 20-10-281 **Soumission pour la réfection du couvre-plancher au bureau municipale**

ATTENDU que l'achat et l'installation est nécessaire pour la réfection du bureau municipale et pour la sécurité des employés tel que recommandé suite à la visite de la CNESST;

CONSIDERANT que la réfection sera faite à l'interne par les employés de la Municipalité de Palmarolle;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal autorise les travaux et qu'ils seront effectués à l'interne. Les soumissions déposer sont rejeter et de nouvelles soumissions seront demander pour obtenir des prix pour les matériaux seulement et que l'achat local est prioriser si les prix sont acceptable.

Résolution nº 20-10-282 **Soumission pour la peinture du bureau municipale**

ATTENDU que la peinture du bureau municipal est désuète et à remettre au goût du jour ;

CONSIDERANT que les travaux de peinture seront faits à l'interne par les employés de la Municipalité de Palmarolle ;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Véronique Aubin, appuyé par la conseillère Lyne Vachon et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal autorise que les travaux seront effectués à l'interne et que des soumissions seront demandé pour obtenir les prix de la peinture auprès des commerçants locaux et que l'achat local sera favoriser selon les soumissions déposés.

Résolution nº 20-10-283 **Soumission Portes Levasseur**

ATTENDU que la soumission est nécessaire afin de compléter la demande de subvention pour sécuriser l'accès à l'entrée du restaurant car les portes ouvre du mauvais côté et que les personnes à mobilité réduites ont besoin d'aide pour accéder au restaurant.

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal autorise la soumission de Portes Levasseur conditionnellement à l'obtention de la subvention *FPA-2020 composante projets de petites envergures* offertes par le gouvernement fédéral.

Résolution nº 20-10-284 **Soumission Alarme La-Sar pour un nouveau système d'accès par clé électronique**

ATTENDU que le système d'accès à clé électronique est déficient et cause de fausses alarmes auprès de la centrale de sécurité et cela depuis plusieurs années;

CONSIDERANT l'aspect sécuritaire et pour faciliter l'accès aux utilisateurs et augmenter les abonnements aux Studio Santé Desjardins ;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Véronique Aubin, appuyé par la conseillère Lyne Vachon et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal autorise la soumission d'Alarme La-Sar au montant de trois mille trente-trois dollars et quatre cents (3033,04$).

Résolution nº 20-10-285 **Modification de la suspension du taux d'intérêt résolution no 20-03-091**

ATTENDU que lors de la séance extraordinaire du 26 mars 2020, le taux d'intérêt applicable à toutes sommes dues à la Municipalité de Palmarolle pour les taxes municipales 2020 et les droits de mutation 2020 ont été suspendus jusqu'au 1er octobre 2020 ;

ATTENDU que cette suspension était applicable pour le résidentiel et les entreprises ;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Véronique aubin, appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu et adopté :

QUE le taux d'intérêt de 24% est de nouveau applicable à toute somme due à la Municipalité de Palmarolle pour les taxes 2020 et les droits de mutation 2020.

Résolution nº 20-10-286 **Appel d'offres pour l'Approvisionnement en diésel pour l'année 2021**

ATTENDU que la Municipalité de Palmarolle aura besoin de 30 000 litres de carburant diesel pour l'année 2021 et mandate la directrice générale par intérim d'aller en appel d'offres pour recevoir des soumissions de carburant diesel ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal autorise la Municipalité de Palmarolle à aller en appel d'offres pour recevoir des soumissions.

Résolution nº 20-10-287 **Appel d'offres pour la collecte des ordures ménagères**

ATTENDU que la municipalité de Palmarolle requiert une offre de services sur invitation pour le ramassage des déchets et des matières recyclables pour le secteur urbain et rural de sa municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal autorise la Municipalité de Palmarolle à aller en appel d'offres pour recevoir des soumissions.

Résolution nº 20-10-288 **Convention d'aide financière 2020-2023**

ATTENDU que le programme de soutien aux politiques familiales municipales offre un soutien :

- Aux municipalités de moins de 100 000 habitants et aux MRC qui coordonnent un regroupement d'au moins cinq municipalités ou représentant une proportion minimale de 25% de celles comprises sur leur territoire ;
- Aux communautés autochtones représentées par leur conseil de bande.

que le programme vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale (PFM) et d'un plan d'Action en faveur des familles ;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une PFM et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU que la municipalité a présenté une demande de soutien financier pour un projet admissible dans le cadre du programme.

ATTENDU que la présente convention a pour objet l'octroi, par le Ministre, d'une aide financière maximale de 5250,00$ à la Municipalité de Palmarolle, afin de réaliser un projet individuel incluant un plan d'action, dans le respect des normes du Programme.

EN CONSEQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Aline Bégin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal autorise la réalisation d'un projet tel qu'il est décrit dans la demande de soutien financier et dans le respect des normes du Programme, et ce, à l'intérieur des délais prescrits à l'article 12.

Résolution nº 20-10-290 **Soumission d'outillages pour le garage municipale**

ATTENDU que les employés du garage municipal ont besoin d'outils pour pouvoir effectuer les travaux demandés sécuritairement;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Aline Bégin appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal n'autorise pas la Municipalité de Palmarolle à acheter de nouveaux outils pour le garage municipal;

QUE le conseil municipal désire obtenir un inventaire afin de démontrer les besoins actuels et futurs en outillage et que des soumissions devront être faites auprès des commerçants locaux et de priorisé l'achat local.

Résolution nº 20-10-291 **Soumission Zip Lignes pour panneau de signalisation**

ATTENDU que la Municipalité de Palmarolle a fait une demande de soumission auprès de Zip Lignes pour des panneaux de signalisation ;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Véronique Aubin, appuyé par la conseillère Lyne Vachon et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal n'autorise pas la soumission de panneaux de signalisation de Zip Lignes considérant le coût trop élevé de celle-ci.

Résolution nº 20-10-292 **Soumission Signoplus pour panneau de signalisation**

ATTENDU que la Municipalité de Palmarolle a fait une demande de soumission auprès de Signoplus pour des panneaux de signalisation ;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal autorise l'achat des panneaux de signalisation soumis par Signoplus.

Résolution nº 20-10-293 **Mesure dédiée à la lecture**

ATTENDU que les Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec (IRC) invitent la Municipalité de Palmarolle à déposer un projet concernant la mise en valeur de la lecture auprès des enfants, des adolescents et de leur famille ;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal n'autorise pas la Municipalité de Palmarolle à déposer de projet concernant la Mesure dédiée à la lecture.

Résolution nº 20-10-xxx **Responsabilités et dossiers des élus**

ATTENDU

Aline Bégin (siège no 1) Comité MADA : Maison des Aînés, bibliothèque, Comité consultatif d'urbanisme, comité des citoyens, Ressources humaines, Politique familiale, Comité de sécurité civile/publique ;

Vacant (siège no 2) _____

Lyne Vachon (siège no 3) Mise à jour de la Politique familiale et Comité MADA ;

Vacant (siège no 4) _____

Jacques Chabot (siège no 5) Traitement et distribution de l'eau potable et des eaux usées, Infrastructures, Lots intra municipaux et environnement, Sécurité incendie, Voirie, Comité de travail ;

Véronique Aubin (siège no 6) Politique familiale, Comité d'embellissement, Comité des loisirs, Comité de sécurité civile/publique, Comité jeunesse, Comité de développement, Comité promotion village, OH Lac Abitibi, Ressources humaines ;

Il est proposé par le conseiller Jacques Chabot, appuyé par le conseiller Lyne Vachon et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal n'autorise pas ce point et le reporte à la prochaine séance.

Résolution nº 20-10-xxx **Soutien financier légalisation du cannabis : affichage**

ATTENDU que la Municipalité de Palmarolle s'est vu accorder une aide financière pour l'achat d'affiche concernant la légalisation du cannabis;

CONSIDERANT le manque d'informations ;

EN CONSEQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Aline Bégin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal n'autorise pas ce point et le reporte à la prochaine séance.

→ EMPLOYÉS

→ AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Résolution nº 20-10-294 **Adoption du règlement no 323 : modifiant le règlement no 141 concernant la zone 106**

ATTENDU que la Municipalité de Palmarolle juge opportun d'autoriser les services publics et semi-publics sur la zone 106 et sur une partie des zones 201 et 215;

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement no 323 modifiant le règlement de zonage le 15 septembre 2020;

ATTENDU l'avis public aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, affiché le 10 septembre 2020;

ATTENDU qu'aucune demande de participation à un référendum n'a été adressée à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Aline Bégin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal le conseil municipal adopte le règlement numéro 323 intitulé « *Modifiant le règlement de zonage numéro 141 concernant la zone 106* » intégralement au second projet et tel que présenté aux membres du conseil municipal.

→ PÉRIODE DE QUESTIONS

→ SUJETS DIVERS (VARIA)

Résolution nº 20-10-295 **Halloween**

ATTENDU qu'à la résolution no 18-09-265 les membres du conseil municipal avaient décrété que la date pour la collecte des friandises par les enfants pour l'Halloween serait officiellement le 31 octobre;

ATTENDU que cette décision était applicable pour les années subséquentes et qu'elle ne ferait plus l'objet d'une décision par résolution chaque année;

CONSIDERANT que la situation mondiale actuelle de la pandémie COVID-19 met en danger la santé de nos citoyens ;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Véronique Aubin, appuyé par la conseillère Lyne Vachon et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal n'autorise pas la cueillette de friandises porte à porte sur le territoire de la Municipalité pour l'Halloween cette année.

→ LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution nº 20-10-296 **Levée et fermeture de la séance**

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE la séance soit levée à 21 heures et 05 minutes.

La présidente d'assemblée, La secrétaire d'assemblée,

_____ _____

Louisa Gobeil
Mairesse

Véronique Hince,
Directrice générale intérimaire,
Secrétaire-trésorière intérimaire